

■ **Fondation de recherche et d'étude écosystémique en liquidation**, à Surpierre, CH-217-0270052-7, favoriser le développement de l'être humain dans son appartenance à l'environnement naturel et culturel, etc. (FOSC du 28.03.2003, p. 6). Par ordonnance du 27.04.2007, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a prononcé la faillite de la fondation. Par ordonnance du 10.05.2007, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a suspendu la procédure de faillite faute d'actif.

Journal no 2681 du 20.06.2007
(03993784 / CH-217.0.270.052-7)